

RÉFORME E-INVOICING : LA LIGNE D'ADRESSAGE RETENUE PAR ENGIE POUR LEGAL TRACKER

Ligne d'adressage retenue pour Legal Tracker

ENGIE a retenu la ligne d'adressage suivante pour transmettre vos factures :



Particularité

Reporter le « matter ID » communiqué par le juriste dans le champ dédié de la facture [BT : BT-18, Identifiant d'objet facturé, ou Additionnal] afin de permettre son traitement et son paiement

L'annuaire de la facturation électronique
est accessible via :

facturation.chorus-pro.gouv.fr/annuaire



Contact

Votre interlocuteur **ENGIE** habituel :
assiba.zeggai@engie.com